

**Information sur le demi-échangeur
et la pétition que nous vous avons proposé de signer
en avril et mai derniers**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Afin de défendre le cadre de vie carrillon et les intérêts de tous, nous nous sommes opposés au projet de demi-échangeur de l'A 14, sur la commune de Carrières-sur-Seine. Nous l'avons fait savoir par tract, pétition et rencontres multiples avec les habitants.

Nous nous étions, naturellement, engagés à vous informer sur ce dossier. Voici où nous en sommes :

Vous êtes plus de 1200 familles à avoir signé cette pétition.

C'est-à-dire qu'un tiers de la population de la commune signe son opposition à un tel projet.

De plus, des très nombreuses discussions nées lors de cette consultation, il ressort que plus de 80 % des personnes rencontrées sont contre ce bétonnage autoroutier et les nombreuses nuisances qu'il entraîne.

Éléments chronologiques :

Alertés par un certain nombre de faits évoquant la faisabilité de ce demi-échangeur, nous avons immédiatement sollicité Mme Françoise Brondani, Maire de Carrières, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises depuis et encore récemment. Mme le Maire a toujours refusé de nous recevoir.

Nous avons obtenu les rendez-vous demandés auprès des autres élus locaux :

- Alexandre Joly, Maire de Houilles et Conseiller général du canton de Houilles Carrières,
- Alain Gournac, Sénateur Maire du Pecq, Vice-président du Conseil général,
- Pierre Lequiller, Député de notre circonscription, Vice-président de l'Assemblée Nationale, Vice-président du Conseil général,
- Jean-François Bel, Président du SIEP (Syndicat intercommunal d'études et de programmation de la boucle de Montesson), Maire de Montesson, Vice-président du Conseil général.

↳ A. Joly demande le prolongement de la RN311 et la création de ce demi-échangeur afin de délester une partie du trafic qui traverse sa commune, notamment les poids lourds.

↳ A. Gournac s'interroge sur le bien fondé de ce projet et n'en voit pas l'utilité.

↳ P. Lequiller affirme qu'il ne s'agit pas de son domaine de compétence mais transmettra l'inquiétude des associations aux élus concernés.

↳ J. F. Bel nous a précisé que l'échangeur prévu en plaine de Montesson était repoussé aux calendes grecques. Lors de ce rendez-vous, nous avons eu la surprise de voir Mme Brondani aux côtés de M. Bel. Toutefois, Mme le maire s'est contenté de prendre en note l'exposé de Jean-François Bel et ne se sera pas exprimée, une seule fois, sur le demi-échangeur durant l'entretien. C'est la raison pour laquelle nous avons, depuis, demandé, de nouveau, une rencontre.

Ingénieurs et techniciens ont naturellement fait partie des contacts obligés.

Le Courrier des Yvelines (édition du 17 avril 2002), et Le Parisien (édition du 24 mai 2002), ont, chacun, consacré un article au sujet qui nous occupe. Dans celui de mai, interviewée par les journalistes, Mme Brondani a précisé qu'elle n'était pas favorable au projet et nous nous réjouissons de cette récente prise de position.

Notre action aura donc permis :

1. De sensibiliser la population de Carrières à un problème majeur pour l'avenir de notre ville.

Ce projet de demi-échangeur, inscrit au Schéma directeur de la région Ile-de-France et au Schéma directeur de la boucle de Montesson, est aujourd'hui souhaité par certains élus (y compris du Val d'Oise), et actualisé par le combat qu'a mené, avec succès, Jean-François Bel, Maire de Montesson, pour repousser la construction de l'échangeur autoroutier prévu sur le territoire de sa commune.

2. De provoquer une prise de position (encore partielle) de la municipalité carrillonne.
3. De démontrer à tous les acteurs politiques décisionnaires la forte opposition des habitants à ces nouvelles infrastructures projetées.

M. Jean-Paul Huchon, Président de la région Ile-de-France, nous a écrit le 19 juin 2002 :

"Il appartiendra à l'État de préciser ses intentions à l'égard de ce projet, à l'occasion, en particulier, des discussions liées à la prochaine révision du Schéma directeur de la région Ile-de-France."

Nos objectifs :

Obtenir le retrait définitif du projet de raccordement à l'A14 par un demi-échangeur, y compris le prolongement de la RN311, du Schéma Directeur d'aménagement de la Boucle de Montesson et du Schéma Directeur de la région d'Ile-de-France : voilà notre finalité.

Le prolongement de la quatre voies express, sur les berges de Seine (RN 311), venant d'Argenteuil et de Bezons, n'a jamais été évoqué par Mme le Maire. Il figure pourtant sur des plans, entre autres, ceux affichés en mairie de Bezons. Le prolongement de ce grand axe (qui ne peut aboutir dans le vide) annonce, inéluctablement, la création du demi-échangeur.

Transformer l'actuelle position de principe incomplète de la municipalité carrillonne, en véritable action volontariste constitue une étape importante à atteindre.

Il nous faut, à tout prix, éviter que l'aménagement de la RD(RN) 311 ne soit inscrit au prochain contrat de plan (le XIII^e), dont les études préliminaires vont s'engager au second semestre 2002.

La municipalité qui s'est, à présent, prononcée contre ce projet, doit maintenant agir. Son rôle sera déterminant.

Conscients que cette action s'inscrit sur la durée, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ce dossier et des résultats que nous comptons obtenir, avec votre soutien.

Nous demeurons, bien entendu, à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien sincèrement.

BIEN VIVRE A CARRIÈRES

ADECHC
Association de Défense de l'Environnement
du Canton de Houilles/Carrières sur Seine